

VIE POLITIQUE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pas de tribune

Retrouvez l'interview du maire Alain Lorand en page 13.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Bilan de mi-mandat 2014 – 2017...

Le temps des promesses de campagne est bien loin. **La réalité aujourd'hui, c'est la déception et des interrogations sur l'avenir de St-Brice.** Nous sommes abreuvés de communication mais rien en matière d'amélioration du quotidien des Saint-Briciens. 3 ans de perdu, les exercices budgétaires se suivent et se ressemblent : aucun projet d'avenir, aucune évolution mais des impôts déguisés à travers les augmentations continues des tarifs municipaux.

NOS PRIORITES : Saint-Brice doit investir et avoir une politique audacieuse résolument tournée vers l'avenir. Nous faisons le choix pour : **la JEUNESSE** (près de 40 % de la population) et **le NUMERIQUE, le développement économique pour les COMMERCANTS**, sans doute le plus grand échec de la majorité, **une CULTURE citoyenne et participative, la TRANSITION ENERGETIQUE, le soutien à l'extraordinaire réseau associatif** qui anime **seul** la vie sociale de la ville, **un PLU rénové respectueux du cadre de vie, de l'environnement et un aménagement cohérent de Saint-Brice** : construire des logements est un objectif louable à condition de ne pas construire n'importe quoi et n'importe où.

La voracité des promoteurs et la rareté du foncier à Saint-Brice attisent les convoitises, il nous faut absolument protéger notre ville. Il y a **URGENCE.**

Des collectifs d'habitants nous font part, depuis plus d'1 an, de leurs inquiétudes face à l'explosion de nouveaux projets de construction. L'urbanisme, est une question essentielle qui ne peut être traitée à la légère ! Cette situation nous **a conduit à proposer à la majorité, la création d'un groupe de travail réunissant majorité et opposition pour réviser les règles d'urbanisme de notre ville. Le Maire a accepté notre démarche** qui doit associer les Saint-Briciens, écouter leurs critiques et leurs attentes sur l'évolution de notre ville. C'est nécessaire pour que l'enjeu écologique, la révolution numérique soient mieux intégrés à nos politiques municipales avec le maintien d'activités qui doivent perdurer sur notre territoire.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM) Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

PRATIQUE

CARNET

Naissances

Ted BASSOT, le 1^{er} juillet
Marloe SCHMIDT MALNOË, le 17 juillet
Aliénor CAZAJOUS, le 17 août
Ilyes LABGHIAL, le 21 août
Mila VAUDIN, le 25 août
Victoire MEDEGAN, le 27 août
Élie YABAS, le 28 août
Leony DECROIX, le 6 septembre
Fatima ABDENNOUR, le 7 septembre
Lennie PARIENTI, le 11 septembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Guerrier JEAN LOUIS et Yolaine BADETTE, le 19 septembre
Nenrut YALCIN et Nivart AFSAR, le 9 octobre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Denis CHAUSSET, 70 ans, le 30 mai
Jean-Marie ESNOUL, 90 ans, le 7 septembre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

mardi 12 décembre

Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 :
lundi 18 décembre
- axe est de la RD 301 :
mardi 19 décembre

Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : mardi 21 novembre
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : mardi 7 novembre

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

**DOMONT
CINEMA**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

« NOUS AVONS L'ENTHOUSIASME ET LA MÊME VOLONTÉ CONSTANTE D'AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET LA QUALITÉ DE VIE DES SAINT-BRICIENS »

ENTRETIEN

En 2014, les Saint-Briciens vous ont réélu avec 68,79 % pour votre troisième mandat consécutif. Comment expliquez-vous ce rassemblement autour de votre équipe municipale ?

L'élection venue, je pense que le bilan de mes deux précédents mandats a pesé dans la décision des Saint-Briciens. Mais quand on se lance dans la bataille pour la troisième fois, une élection n'est jamais gagnée d'avance. Aussi, je rends hommage aux administrés qui m'ont renouvelé leur confiance en 2014 pour poursuivre la politique menée sur la ville depuis près de treize ans. Mais un maire n'est rien sans une équipe solide d'hommes et de femmes impliqués dans les services rendus à la population. Un mandat, c'est comme une course de fond, il faut tenir la distance pour mettre en œuvre le programme que l'on construit avec un sens aigu de l'intérêt général et du bien-être de chacun.

Parmi les chantiers menés ces trois dernières années, quels sont ceux dont vous êtes le plus fier ?

Peut-être les structures municipales qui concourent à l'amélioration de nos services, avec notamment, le poste de police, la création d'un grand centre de loisirs sur la Plante aux Flamands, la crèche L'Azuré – avec une capacité d'accueil augmentée dans de nouveaux locaux et la petite dernière, la micro-crèche Le Myrtil. Certes, le nombre de places ne répond pas encore à la forte demande des parents mais nous y travaillons et nous avons encore des projets dans ce secteur. Et puis, après des années de pugnacité et de persévérance, je suis fier de voir notre police municipale armée pour leur permettre d'exercer leur métier avec plus de sérénité et assurer la sécurité des Saint-Briciens.

Le contexte économique est difficile depuis quelques années, notamment avec la baisse des dotations de l'État. Comment faites-vous pour ne pas augmenter les impôts sur Saint-Brice, une de vos promesses de campagne, tout en maintenant la qualité de service rendu ?

Lors de notre campagne de 2014, nous avons élaboré un programme réaliste et réalisable avec un objectif primordial, la maîtrise des budgets et une gestion rigoureuse des dépenses. En 2017, nous tenons toujours notre promesse, nous n'augmentons pas les impôts. Mais pour cela, il faut constamment faire des choix, être en réflexion pour trouver les sources d'économies et aussi augmenter les recettes, notamment par le biais des subventions. Je me félicite que tous les services municipaux se mobilisent et fassent preuve de professionnalisme et de responsabilité, avec là aussi, un maître-mot : l'intérêt général. Et bien sûr, nous sommes vigilants sur l'évolution de la masse salariale.

Les citoyens ont pour premier interlocuteur le maire dans leurs préoccupations de tous les jours. Avez-vous des « super-pouvoirs » pour répondre à toutes les sollicitations et critiques de vos administrés ?

Hélas non... Et en tant que maire, j'applique strictement les lois de la République, sans excès de zèle, ni parti pris. Celles-ci vont parfois à l'encontre, malheureusement, de l'idée que se font les Saint-Briciens pour bien vivre ensemble sur leur ville. Ainsi, on me reproche d'être trop conciliant avec les promoteurs. Je réponds qu'il n'en est rien. J'ai ainsi refusé le permis avenue des Tilleuls et je n'ai pas signé celui de la rue du Mont de Veine. Par ailleurs, je pense qu'il y a une



réelle méconnaissance du public sur les compétences de chacune de nos institutions, la faute à un millefeuille administratif où l'on se perd facilement. L'administré cherche forcément à obtenir des réponses à ses questions, mais voilà, les pouvoirs du maire sont toutefois bien délimités.

Comment se dessine l'avenir de Saint-Brice ?

Nous avons l'enthousiasme et la même volonté constante d'améliorer le quotidien et la qualité de vie des Saint-Briciens. Nous poursuivrons donc nos actions en faveur de l'épanouissement de tous les Saint-Briciens. Nous nous inscrivons pleinement dans la dynamique de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée pour faire valoir les intérêts de notre ville. Je rappelle à ce sujet que tous les équipements sportifs reviendront en gestion à la commune au 1^{er} janvier 2018, avec forcément de nouvelles perspectives et contraintes budgétaires. Du côté des prochaines réalisations, nous avons, dès ce mois-ci, l'ouverture de l'Espace Accueil (voir en page 4) et la salle multisports sur le site de Nézant, très attendue par nos associations sportives, livrée au printemps prochain.

**ALAIN
LORAND**

Maire de Saint-Brice-sous-Forêt